

2529

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- un But- une Foi



**MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ**



**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**ATELIER NATIONAL DE PARTAGE ET DE VALIDATION DU
PARAMETRAGE DU LOGICIEL AFRICAN RISK CAPACITY
(ARC) / MUTUELLE PANAFRICAINNE DE GESTION DES RISQUES
ET DE PREPARATION DU PLAN DE REPONSE**

Présenté par Mame Khady NDOUR

Mai 2013

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'assurance sécheresse du programme Africa Risk Capacity, le Sénégal s'est pré-engagé pour une participation éventuelle au projet.

Ainsi, un groupe d'experts avec un coordonnateur national a été désigné pour une évaluation de l'outil sur lequel s'appuiera le déclenchement d'une prime en cas de sinistre, type sécheresse.

La planification des opérations qui pourront être menées grâce aux fonds de l'ARC est essentielle pour garantir que les versements effectués par l'ARC soient utilisés en temps utile et à bon escient. C'est pourquoi chaque pays désireux de souscrire une assurance auprès de l'entité financière affiliée à l'ARC (ARC-F) sera tenu de soumettre un *plan opérationnel* écrit ainsi qu'un budget, éléments nécessaires à tout versement d'indemnités par l'ARC-F, (« versements ARC-F »). Les *plans opérationnels* spécifiques à chaque pays seront élaborés en collaboration avec les gouvernements concernés, les partenaires nationaux et, si nécessaire, avec le secrétariat de l'ARC (en particulier les responsables de programme régionaux).

Les Coordinateurs nationaux de l'ARC joueront un rôle de premier plan dans la réalisation de ce travail et devront veiller à la mise en place d'une planification adéquate des opérations. Le processus de planification exigera des différents pays qu'ils définissent une utilisation optimale des fonds provenant d'un versement ARC-F, et ce en fonction des programmes nationaux de gestion des risques ainsi que des besoins des bénéficiaires potentiels. Il incombera donc aux gouvernements d'exécuter les *plans opérationnels* en tenant compte des priorités nationales en termes de gestion des risques liés à la sécurité alimentaire et de les intégrer aux programmes nationaux de gestion des risques existants.

C'est dans ce cadre qu'un atelier national a été organisé les 29 et 30 mai 2013 à l'intention des membres du comité de pilotage pour partager avec ces derniers sur :

- le processus de création de l'ARC ;
- le travail de l'équipe technique gouvernementale.

I. PRESENTATIONS

1.1 Projet ARC et équipe technique gouvernementale

➤ Présentation et Mission de l'ARC

ARC est une mutuelle d'assurance panafricaine basée sur un indice de sécheresse et sur un principe de réponse précoce. Il s'agit d'un projet innovant de l'Union Africaine visant à :

- Améliorer les mécanismes actuels de réponse

- Renforcer les capacités de gestion des risques
- Préserver les moyens d'existence et les avancées du développement
- **Présentation de l'équipe technique gouvernementale**

Elle est ainsi déclinée :

Travail de paramétrage et de personnalisation du logiciel ARV

Désignation	Structures	Experts
Points focaux	DPC	Dame GAYE
	CSA	Intendant-colonel Issa SEYE
Administrateur national	CSA	Massamba DIOP
Sous groupe de travail Sécheresse	CSE	Malick DIAGNE
	ANACIM	Abdoulaye SARR
	CSE	Mouhamadou Bamba DIOP
	DA	Bounama DIEYE
	ANACIM	Oumar KONTE

Sous groupe Vulnérabilité

Sous groupe de travail vulnérabilité	CSA	Mouhamadou NDIAYE
	CNSA	Abdoulaye KA
	ANSD	Momath CISSE
	DAPSA	Ibrahima SAGNA
	DEPA	Dr Ibrahima NIANG

Sous groupe définition des paramètres de transfert de risque

Sous groupe de travail définition des paramètres de transfert de risque	DCEF	Mme Fanta Sakho SECK
	DI	Samba FALL
	D.Ass	Momath NDAO
	CSE	Malick DIAGNE
	ANSD	Momath CISSE

Sous groupe planification opérationnelle

Sous groupe de travail planification opérationnelle	CSA	Mouhamadou NDIAYE
	ANSD	Momath CISSE
	DAPSA	Ibrahima SAGNA
	DEPA	Dr Ibrahima NIANG

1.2 Résultats du processus de paramétrage ARV (groupe technique pluviométrie et indice de sécheresse) :

Le module pluviométrie du logiciel ARV (Africa RiskView) est basé sur une sélection de trois (3) données de produits satellitaire que sont ARC2, RFE2 et TAMSAT.

Les deux premiers produits utilisent de l'estimation de la pluie par satellite tout en intégrant dans l'algorithme quelques données de stations météorologiques disséminées dans le cadre d'échanges internationaux. Le dernier produit TAMSAT quant-à-lui, se base sur une estimation basée sur le satellite exclusivement.

La période de données couverte par le logiciel va de 1996 à nos jours au pas de temps décadaire. La résolution spatiale de ces données est de 10km et cela constitue un avantage certain par rapport au réseau de stations très lâche dans le pays. Toutefois, un usage de ces données nécessite au préalable une validation afin de voir le niveau de corrélation avec les

données observées et si la variabilité tant spatiale que temporelle est assez fidèlement reproduite. Ce travail permet de donner un aperçu de premier ordre, afin de déterminer, si on peut faire entièrement référence à ce système ou s'il faut le coupler avec autre chose, par exemple des données d'observation.

Un aspect important est aussi de voir si les données satellitaires représentent assez fidèlement la variabilité décadaire qui caractérise une année sèche ou humide. Cela est extrêmement important car la répartition spatiale et surtout temporelle est déterminante pour les cultures.

Le niveau de corrélation auquel on a abouti pour les produits les plus performants sur le Sénégal est de 62% pour les ARC et RFE. Cela démontre un certain potentiel mais de façon brute pour ces deux produits comparativement à TAMSAT avec 49%. A l'échelle des stations ARC2 présente les plus forts coefficients de corrélation alors qu'en terme de corrélation au niveau des cumuls annuels RFE est à 85% contre 83% pour ARC2.

Pour le Sénégal les deux produits ARC et RFE présentent sensiblement les mêmes performances, et que pour passer au module II de validation de l'indice de sécheresse, les données ARC peuvent être utilisées.

A la fin du processus, c'est RFE2 qui a été choisi.

1.3 Résultats du processus de paramétrage ARV (groupe technique Vulnérabilité)

Différentes mesures de la pauvreté peuvent être utilisées pour analyser les tendances de la pauvreté au cours du temps ou les niveaux de pauvreté dans différentes zones géographiques. Une première mesure est simplement la part de la population ou des ménages qui vit en état de pauvreté, c'est-à-dire ceux pour qui la consommation se situe en dessous de la ligne de pauvreté définie.

Ces tendances sont définies par :

Le calcul des revenus pour les individus et le ménage et le calcul de l'indice de richesse.

1.4 Plan initial de réponse

Ce plan décrit :

- Une analyse du contexte marqué surtout par des initiatives nationales, régionales et internationales ;

- L'évaluation du risque qui se base sur des études, des instruments de suivi et d'autres facteurs de risque ;
- L'hypothèse de planification avec ses trois scénarii ;
- Les objectifs ;
- La matrice d'actions ;
- Le calendrier d'exécution ;
- Le rapportage et les mécanismes de coordination avec les rôles et responsabilités des acteurs.

Les trois groupes de travail constitués pour renforcer le plan de réponse sont :

G1 : Assistance alimentaire ;

G2 : Activités de lutte contre la malnutrition ;

G3 : Opérations de sauvegarde du bétail.

II. RECOMMANDATIONS

- Valorisation des mines de données déjà existantes avec les organisations sous régionales comme ;
- Capitalisation des savoirs locaux ;
- Captation des données pluviométriques dans les estimations ;
- Prise en compte du système d'alerte précoce ;
- Renforcement du dispositif de collecte de statistiques agricoles.